



COMpte-rendu

Réunion d'informations et d'échanges – La Soie

Vendredi 16 septembre 2022

Intervenant.e.s :

- Hélène GEOFFROY, maire de Vaulx-en-Velin
- Matthieu FISCHER, troisième adjoint à Vaulx-en-Velin
- Vincent MONOT, vice-président SYTRAL Mobilités
- Alice MÜLLER, cheffe de projet SYTRAL Mobilités
- Caroline PROSPERO, directrice du développement SYTRAL Mobilités
- Marion ALLARD, chargée de relations riverains SYTRAL Mobilités
- Valérie DEJOUR, garante de la concertation continue T9 (CNDP)

Animation : Emilie WALKER

Durée de la réunion : 2h, 18h30 - 20h30

Nombre de participants : une quinzaine de participants

La réunion publique s'est déroulée dans la salle des fêtes de la Mairie annexe Sud de Vaulx-en-Velin.





1. Ouverture de la soirée

L'animatrice se présente et souhaite la bienvenue aux participants. Elle décrit l'objectif de la réunion : informer et échanger sur le projet de la Ligne de l'Est Lyonnais (LEL). Elle explique ensuite que le territoire étant également impacté par la future ligne du tramway T9, un point d'actualité sur ce projet sera proposé aux participants.

Avant de démarrer la réunion, l'animatrice interroge les participants sur leurs lieux de vie. Sur une quinzaine de personnes présentes, 4 habitent à La Soie, 1 va y habiter prochainement, 1 représente l'association la CARPA et habite Lyon 8^{ème}, et 1 personne vient de Bourgoin Jallieu. Elle interroge ensuite leur connaissance des deux projets LEL et T9, et constate une connaissance moyenne du premier projet contrairement au second. La réunion de ce soir est donc une opportunité pour en apprendre plus sur la Ligne de l'Est Lyonnais.

Madame la Maire prend ensuite la parole pour accueillir les participants ainsi que SYTRAL Mobilités. Elle rappelle que cette réunion s'inscrit dans la continuité de 3 autres organisées avant l'été dans les autres communes concernées par le projet de la LEL. Elle revient sur le T9 et son tracé bientôt soumis à enquête publique, et rappelle que son principal enjeu est de relier le Nord et le Sud de la commune aujourd'hui séparés par le Canal de Jonage. T9 offrira une alternative à la voiture et permettra aux habitants de réduire leur temps de parcours. Madame la Maire rappelle ensuite l'importance de la ligne de l'Est Lyonnais pour la commune car celle-ci permettra de relier Vaulx-en-Velin à l'Est de la Métropole, et offrira une vraie complémentarité avec sa connexion au Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) aux Sept-Chemins. L'arrivée de ces projets de transports structurants est une opportunité de développement de services pour les habitants. Enfin, madame la Maire évoque la réorganisation du réseau de bus et des réunions de concertation à venir pour associer les vaudais à cette démarche.

Vincent Monot prend ensuite la parole pour remercier la Ville de Vaulx-en-Velin pour son accueil, et les participants pour leur présence ce soir. Il revient sur le plan de mandat Destinations 2026 de SYTRAL Mobilités, et son investissement de 2.5 milliards d'euros sans précédent dans l'histoire de l'institution. Il décrit rapidement les projets concernés par ce plan d'investissement, et explique que d'autres lignes pourraient être initiées avant la fin du mandat (le tram express de l'Ouest lyonnais en est un exemple). Il invite ensuite Alice Müller, cheffe de projet de la LEL, à présenter la ligne.

2. Présentation du projet de Ligne de l'Est Lyonnais

Alice Müller revient sur le tracé du projet de Ligne de l'Est Lyonnais et explique le service partiel à l'étude aujourd'hui jusqu'à l'aéroport Lyon St Exupéry. Elle explique que la finalité de cette ligne est d'offrir un rabattement efficace depuis et vers La Soie, pour ensuite avoir accès aux autres transports en commun via le Pôle d'Echanges Multimodal de La Soie ou le BHNS à Sept-Chemins. Le public cible de cette ligne est donc les actuels usagers des lignes 28 et 68, ainsi que les utilisateurs du parking relais de La Soie en provenance du Sud.

La LEL est un bus à service renforcé dont la régularité et le temps de parcours seront garantis par :

- Des aménagements spécifiques aux carrefours les plus problématiques : identification des zones noires (congestions routières constatées régulièrement et impactant la régularité des bus actuels) et installation d'un système de priorité aux feux pour les bus, changement des systèmes de priorité routière

**BUS****LIGNE
DE L'EST
LYONNAIS**

LA SOIE ↔ AÉROPORT SAINT-EXUPÉRY



(notamment dans le centre de Genas). Des travaux d'aménagement sont surtout prévus aux Sept-Chemins et sur le rond-point René Cassin (à noter : pas de travaux dans le secteur de La Soie)

- Une fréquence augmentée (toutes les 10') : les horaires quant à eux ne sont pas encore définis
- Un matériel roulant au gaz naturel
- Des quais dimensionnés dès le début pour accueillir des bus articulés, permettant ainsi l'évolutivité de l'offre
- Des services en station : informations en temps réel, des distributeurs automatiques de titres sur certaines stations, des arceaux vélos, ou encore des parkings relais vélos (box accessibles avec un titre de transport valide)

Alice Müller explique que l'objectif de la ligne sera de diminuer les flux automobiles autour de Sept-Chemins. Elle évoque ensuite la réorganisation du réseau de bus : pour éviter les doublons et bien desservir les territoires, tous les besoins de desserte de la zone impactée par la LEL sont étudiés afin d'adapter le réseau actuel. Concernant La Soie, une zone entre la route de Genas, la rue de la poudrette et le BUE a déjà été identifiée comme nécessitant une desserte fine et locale en complémentarité de LEL et T9.

De nouveaux temps d'échanges sur le sujet seront organisés début 2023.

Ils seront également l'occasion de partager avec le public les premières intentions d'aménagement de la ligne.

3. Point d'étape sur la concertation continue sur le projet de tramway T9

Marion Allard prend ensuite la parole pour évoquer avec les participants le projet de tramway T9, qui va lui aussi impacter le secteur de La Soie dans les prochains mois. Elle revient sur le tracé du projet et le décrit à l'aide d'une carte. Elle évoque ensuite les différents temps de concertation qui ont déjà eu lieu sur le secteur de La Soie en concertation préalable, puis en concertation continue. Enfin, elle annonce l'enquête publique prévue au 1^{er} trimestre 2023, et évoque les impacts de T9 sur la circulation dans le secteur du Pôle d'Echanges Multimodal.

Valérie Dejour présente ensuite son rôle dans le cadre de la concertation continue du T9, et évoque la continuité avec la concertation préalable du projet puisqu'elle en était déjà la garante. Elle décrit les objectifs de sa présence, la différence entre les différents temps de concertation, et évoque le bilan de la concertation préalable disponible sur la plateforme participative du SYTRAL à l'adresse suivante : https://static.destinations2026-sytral.fr/uploads/decidim/attachment/file/289/Bilan_Garants_Tram_T9_VF-2_et_annexes.pdf

Valérie Dejour se réjouit de cette réunion car elle permet de créer de la transversalité entre les différents projets portés par un même maître d'ouvrage sur un même territoire. Madame Dejour indique qu'au regard de l'actualité il est d'autant plus important pour les habitants de comprendre comment se déplacer sur le territoire de la Métropole.



4. Echanges avec les participants

- **Est-ce qu'il y aura des distributeurs automatiques de titres aux Sept-Chemins et à l'aéroport ?**

Pour l'instant le nombre et l'emplacement des distributeurs automatiques de titres n'est pas encore défini sur le parcours de la LEL. Des précisions seront apportées lorsque les emplacements auront été arrêtés. Concernant l'aéroport, aujourd'hui il n'existe pas de distributeurs automatiques de titres du réseau TCL, mais c'est un projet qui devrait voir le jour avant la mise en service de LEL.

- **Est-ce que la LEL a été conçue pour concurrencer le RhônExpress ?**

Mme la Maire prend la parole pour indiquer que le questionnement sur une offre de transport à destination des voyageurs usagers des terminaux aériens ou des travailleurs de la zone d'activité est en cours de réflexion.

- **Les aménagements cyclables sont un beau projet mais ils atteignent leurs limites dans certains secteurs, notamment lorsque les cyclistes cohabitent avec les bus. Comment cela va-t-il être organisé sur le tracé de la LEL ?**

Vincent Monot évoque les Voies Lyonnaises qui montrent la volonté de la Métropole de favoriser au maximum l'intermodalité et les circulations vélos sécurisées sur le territoire métropolitain. 350 km de pistes cyclables répartis sur 13 lignes vont ainsi quadriller la Métropole de Lyon d'ici la fin du mandat. 49 communes sur 59 seront ainsi connectées entre elles par des aménagements cyclables. Ce projet est pleinement lié aux projets de transports en commun portés par SYTRAL Mobilités car toutes les lignes fortes du plan de mandat seront accompagnées d'une voie lyonnaise.

Pour en savoir plus, et notamment obtenir la carte des Voies Lyonnaises, n'hésitez pas à consulter le site dédié : <https://www.grandlyon.com/actions/les-voies-lyonnaises>

- **Qu'en est-il des communes limitrophes de la Métropole ?**

Mr Monot explique qu'une voie lyonnaise est faite pour les métropolitains mais qu'un travail est mené avec les communes frontalières pour prolonger un peu les aménagements (lien avec aéroport notamment et la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais). Concernant la LEL, des aménagements cyclables sont prévus aux carrefours mais pas pour les traversées des centre-bourgs.

- **Pouvez-vous préciser le sens de circulation retenu dans le cadre de T9 pour l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté ?**

Il s'agit du sens rue de la poudrette vers l'avenue Roger Salengro (Ouest<>Est).

- **Quels seront les temps de parcours jusqu'à Genas, puis jusqu'à l'aéroport ?**

L'objectif est que la LEL soit plus rapide que l'actuelle desserte. La Soie <> Genas devrait prendre environ 20', et La Soie <> aéroport environ 30'. Alice Müller explique qu'il existe un gros potentiel de rabattement de la LEL vers des lignes fortes de la Métropole. La ligne fera moins d'arrêts qu'actuellement, et les lignes 28 et 68 seront retravaillées dans le cadre de la réorganisation du réseau de bus pour desservir, finement cette fois, les quartiers.



- Quelle sera la fréquence de circulation du T9 le samedi et le dimanche ? Est-ce qu'il y aura moins de tram ?**

Marion Allard explique que pour l'instant on ne connaît pas la fréquence fine du passage de T9 mais qu'à la mise en service, il faut compter sur un tramway toutes les 10'. Cette fréquence pourra baisser jusqu'à 7' après quelques mois d'exploitation de la ligne.

- Sera-t-il possible d'accéder au T9 avec la carte TCL ?**

Oui tout à fait, la ligne T9 viendra s'ajouter aux autres lignes du réseau TCL et sera accessible avec un titre de transport valide.

- Où sera positionné le T9 sur le Boulevard Urbain Est ?**

Le tramway sera positionné au milieu de l'actuel BUE mais les aménagements liés au tram porteront les deux voies de circulation voiture maintenues sur le côté Est du Boulevard. L'enchaînement sera donc le suivant : trottoir, piste cyclable, tramway, une voie voiture dans chaque sens. De la végétalisation sera également prévu. La plateforme du tramway sera bétonnée sur cette section pour permettre à la LEL de circuler dessus.

- Où seront situés les arrêts de la LEL ?**

A la Soie, 7 Chemins puis les arrêts de l'actuelle ligne 28 dans le centre de Chassieu et Genas

- Pourquoi ne pas avoir choisi une ligne droite sur la route de Genas ?**

Alice Müller indique qu'il y a moins d'habitations sur cette zone mais que par contre il existe une grande zone industrielle ne présentant pas de congestion routière. La desserte de ce secteur permet donc de gagner un potentiel d'usagers sans ajouter trop de temps sur le parcours de la ligne.

- Pourquoi ne pas avoir utilisé les rails du T3, T7, et RhônExpress pour insérer la ligne T9 ?**

Madame la Maire répond en précisant qu'au-delà des aspects techniques, la desserte du Sud du Pôle d'Echanges Multimodal était une volonté municipale. Avec un terminus avenue Bataillon Carmagnole Liberté, T9 permet la desserte des petites et grandes cités Tase, ce qui n'aurait pas été possible si la ligne était passée plus au Nord.

Une participante prend la parole pour souligner à quel point la desserte des cités Tase est importante pour rejoindre le Nord de la commune et notamment pour faciliter l'accès aux marchés forains.

- Intervention d'un représentant du conseil de quartier sur cette même avenue, au sujet de l'usine Nylon et de l'impact de sa conservation sur la circulation automobile. M. Marion évoque également le prolongement de la rue Brunel avec la création d'une nouvelle voie de circulation. Il indique que le conseil de quartier était contre ces deux propositions, et regrette que la municipalité de Vaulx-en-Velin les ait malgré tout retenus.**

Mme la Maire explique qu'une concertation a eu lieu et que la municipalité a pris sa décision en prenant en compte les avis majoritaires des participants.

En tant que garante et présente dans les différentes réunions, Valérie Dejour explique que selon elle les débats étaient très partagés sur ces deux sujets.

BUS**LIGNE
DE L'EST
LYONNAIS**

LA SOIE ↔ AÉROPORT SAINT-EXUPÉRY



- **Un participant explique que le temps de parcours du T9 vers Charpennes restera plus compétitif en métro.**

Madame la Maire explique qu'effectivement l'intérêt de la ligne dépend du trajet recherché.

- **Intervention d'un participant sur le « tour des tramways autour de la métropole » : qu'est-il prévu entre T9 et T10 ?**

Vincent Monot prend la parole et explique que la ligne T9 au Nord de la Métropole et la ligne T10 au Sud représentent le corridor de déplacements A8 inscrit au Plan de Déplacements Urbains de la Métropole. Il manquera à ce plan de mandat le barreau central, du Carré de Soie jusqu'à Vénissieux. Il est trop tôt pour pouvoir en préciser le mode.

- **Où seront les pistes cyclables sur Bataillon Carmagnole Liberté, et est-ce qu'il y aura des feux ?**

Après une petite zone de cohabitation entre cycles et voitures, la piste cyclable qui accompagne le T9 sera située au Sud de l'avenue, et le restera jusqu'au BUE. Lors des carrefours, une signalétique sécurisée sera installée.

- **Un participant demande s'il existe un lien entre la préservation de l'usine Nylon avenue Bataillon Carmagnole Liberté, et la cohabitation cycles / voitures sur une portion de l'avenue.**

Marion Allard répond qu'il n'existe aucune corrélation puisque la piste cyclable qui commence à partir de la rue du Rail est située au Sud de l'avenue tout du long, l'usine Nylon étant quant à elle au Nord. Caroline Prospero précise qu'il s'agit vraisemblablement d'un manque de place à cet entre la rue de la poudrette et la rue du rail, qui a conduit à cette cohabitation.

- **Est-ce que la vitesse de circulation des voitures sur le pont de la soie sera impactée ?**

Mme la Maire explique que la réduction des vitesses de circulation automobile est un sujet propre à l'intégralité de la commune de Vaulx-en-Velin, et qu'une consultation des habitants sur le sujet aura bientôt lieu.

- **Un représentant de l'association de personnes à mobilité réduite CARPA intervient pour expliquer que les lignes de tram sont sécurisées, et que SYTRAL Mobilités travaille en lien avec les associations pour appliquer au mieux les normes en vigueur.**



LIGNE
DE L'EST
LYONNAIS

LA SOIE ↔ AÉROPORT SAINT-EXUPÉRY



5. Enseignements et clôture de la réunion

Mme la Maire remercie tous les participants pour leur présence et suggère que chacun se fasse le relais des projets à venir dans le secteur du Carré de Soie. Elle annonce également les Rencontres du Carré de Soie prévues le 1er octobre prochain, et invite les participants à la réunion à s'y rendre. Elle convie également le conseil de quartier à prendre part à l'évènement, et appelle aux candidatures pour s'investir dans la vie locale. Enfin, elle annonce une concertation à venir sur le secteur des Grandes cités Tase.

Vincent Monot prend à son tour la parole pour remercier également les participants à la réunion, et donne rendez-vous en 2023 pour discuter travaux, réorganisation du réseau de bus et insertions. Il rappelle le programme ambitieux de SYTRAL Mobilités concernant les bus qui circulent sur le réseau : volonté d'être plus propre et de déployer du BioGNV sur la LEL notamment.

Il annonce enfin que des réunions publiques vont avoir lieues sur les Voies Lyonnaises pour les tronçons qui ne bénéficient pas de projets de transports en commun.